

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS POUR 2020

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement
- De ne pas augmenter les impôts locaux
- De maintenir les investissements de la commune en sollicitant notamment des subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2019.

Par ailleurs, un tableau des emprunts figure, pour chaque budget, à la fin de la présente note.

### **BUDGET COMMUNAL**

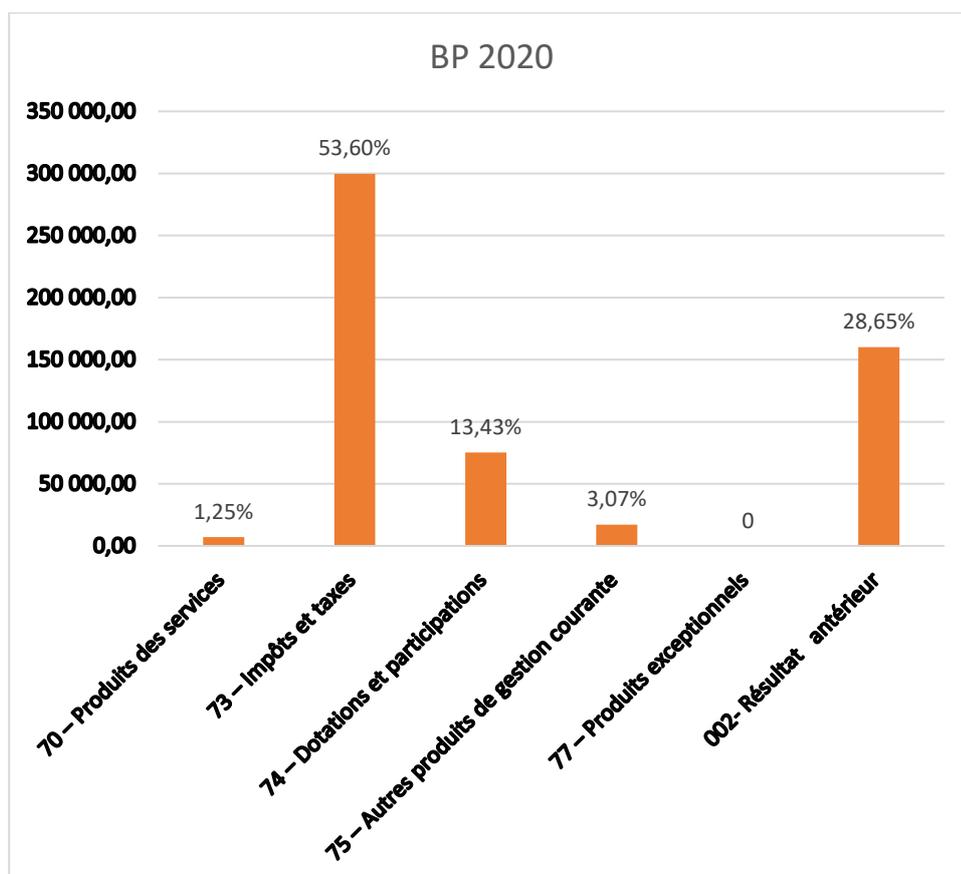
#### **Section de Fonctionnement :**

La section de fonctionnement s'équilibre à 559.279,64€, (526.668,67€) en 2019

#### **Recettes :**

Le montant prévisionnel des recettes de la section de fonctionnement se répartit ainsi qu'il suit :

Chapitre	BP + DM 2019	BP 2020	Variation
70 – Produits des services	9.400,00	7 032,00	-2.368,00
73 – Impôts et taxes	295 740,00	299 776,00	+4 036,00
74 – Dotations et participations	77 167,00	75 159,00	-2 008,00
75 – Autres produits de gestion courante	18 108,00	17 190,00	-918,00
77 – Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	-20 000,00
002- Résultat antérieur	106 253,67	160 122,64	+53.868,97
<b>TOTAL</b>	<b>526 668,67</b>	<b>559 279,64</b>	<b>+32.610,97</b>



Chapitre 70 Produits des services : correspondent aux recettes générées par les concessions cimetières et le remboursement par la communauté de communes des fluides des bâtiments scolaires

Chapitre 73 Impôts et taxes : Le montant de 299.776,00€ au compte 73111 n'est qu'une estimation, chiffre identique à l'année précédente. Les services de l'état s'étant engagés à maintenir le montant alloué à la commune pour la taxe d'habitation malgré la baisse annoncée auprès des redevables de cet impôt.

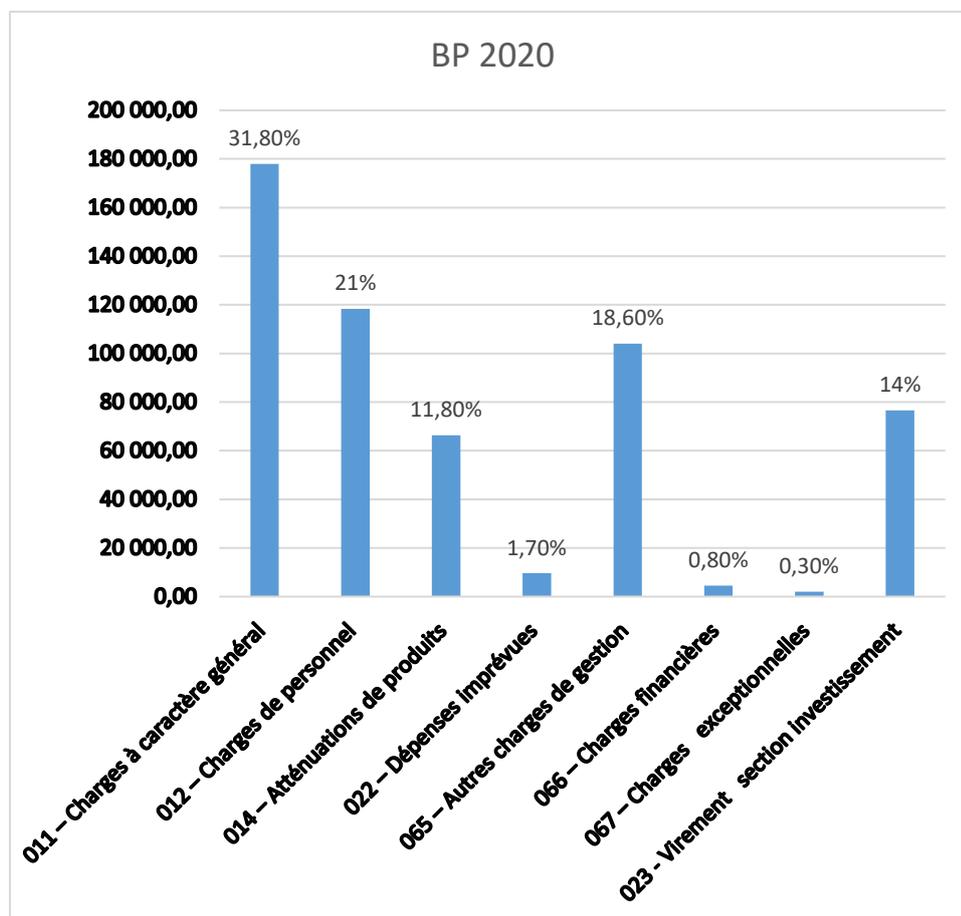
Chapitre 74 Dotations et participations : la prévision est de 75 159 €. La baisse tendancielle des dotations de l'Etat au cours des dernières années a été maintenue sur l'exercice 2020.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : loyers perçus par la commune.

### Dépenses :

Elles se décomposent comme suit par chapitre

<b>Chapitre</b>	<b>BP + DM 2019</b>	<b>BP 2020</b>	<b>Variation</b>
011 – Charges à caractère général	179 570,00	177 933,00	-1.637,00
012 – Charges de personnel	119 671,00	118 321,00	-1.350,00
014 – Atténuations de produits	65 274,00	66 346,10	+1 072,10
022 – Dépenses imprévues	43 777,89	9.614,66	-34 163,23
065 – Autres charges de gestion	109 347,00	104 023,00	-5.324,00
066 – Charges financières	4.752,60	4 494,03	-258,57
067 – Charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	0,00
023 - Virement section investissement	2 276,18	76.547,85	+74.271,67
<b>TOTAL</b>	<b>526 668,67</b>	<b>559.279,64</b>	<b>+32.610,97</b>



Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : les crédits alloués au fonctionnement des services sont limités dans la cadre de la maîtrise des charges de fonctionnement.

Chapitre 012 : Charges de personnel : Les sommes prévisionnelles sont sensiblement identiques à 2019.

Chapitre 014 : Atténuations de produits

Poste qui enregistre le versement à la communauté de communes estimé à 58 532,10€, représentant en plus des charges antérieures (26 835 €) la participation, sur ce chapitre, au syndicat de la Rimarde pour la somme de 9.555€, au Service incendie pour 20914€ ainsi qu'à la fourrière et à la mission locale pour 219€ et 337€ respectivement

Chapitre 022 : Dépenses imprévues

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : ces charges sont en baisse par rapport au BP 2019 avec une prévision de 104.023€. La dépense la plus importante concerne la contribution au SIIS.

Chapitre 66 : Intérêts de la dette : ce chapitre est stable

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : la somme de 2019 est reconduite

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : le virement prévisionnel est de 76.547,85€. Montant qui tient compte des sommes restantes au poste « reste à réaliser » de l'année 2019 et qui couvre la totalité du remboursement en capital des emprunts et le financement des investissements.

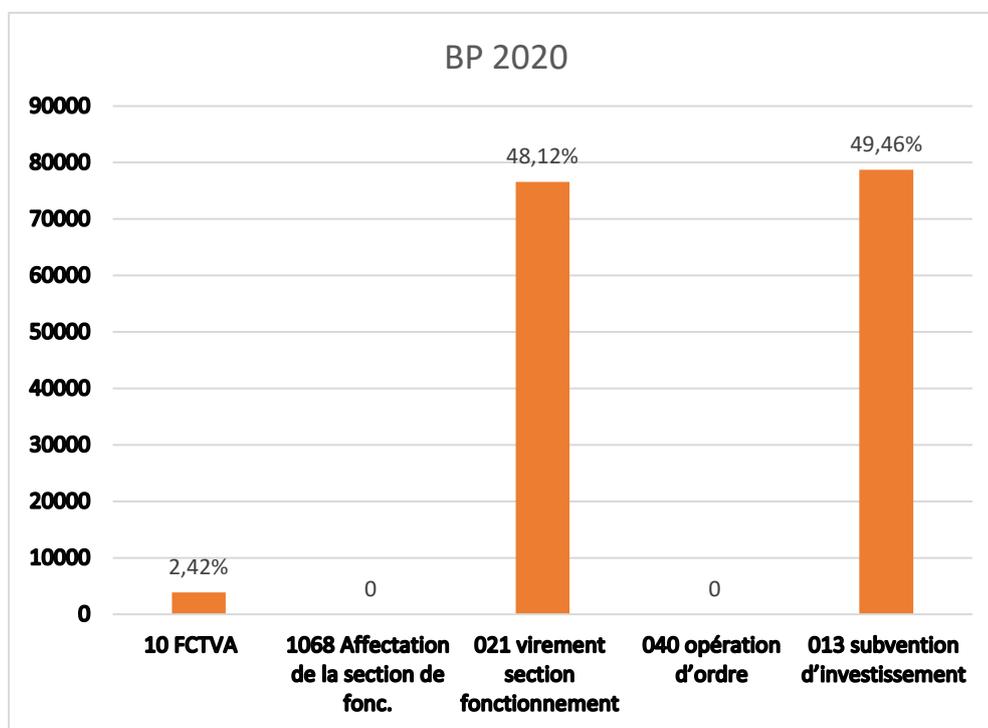
**Section d'Investissement :**

La section d'investissement s'équilibre à 159.095,85€

**Recettes :**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2019 et 2020**

<b>Chapitre</b>	<b>BP + DM 2019</b>	<b>BP 2020</b>
10 FCTVA, taxe d'aménagement	35 945,00	3.849 ,00
1068 Affectation de la section de fonc.	112 009,06	0.00
021 virement section fonctionnement	2 276,18	76.547,85
040 opération d'ordre	0,00	0,00
013 subvention d'investissement	232 972,00	78.699,00
<b>TOTAL</b>	<b>383 202,24</b>	<b>159.095,85</b>



Pour les restes à réaliser des opérations 2019 :

- Ravalement du pignon de la salle des fêtes de Yevre la Ville
- Remplacement des menuiseries de la façade de la salle du conseil
- Subvention du conseil départemental au titre des faibles populations pour Yèvre la Ville

Plusieurs subventions figurent au budget 2020 :

-Subvention SIERP : 10.200€ pour le remplacement des luminaires sur Reigneville et Yevre le Chatel

Subvention : 20.000€ pour les deux opérations faible population 2020 YEVRE LA VILLE et YEVRE LE CHATEL

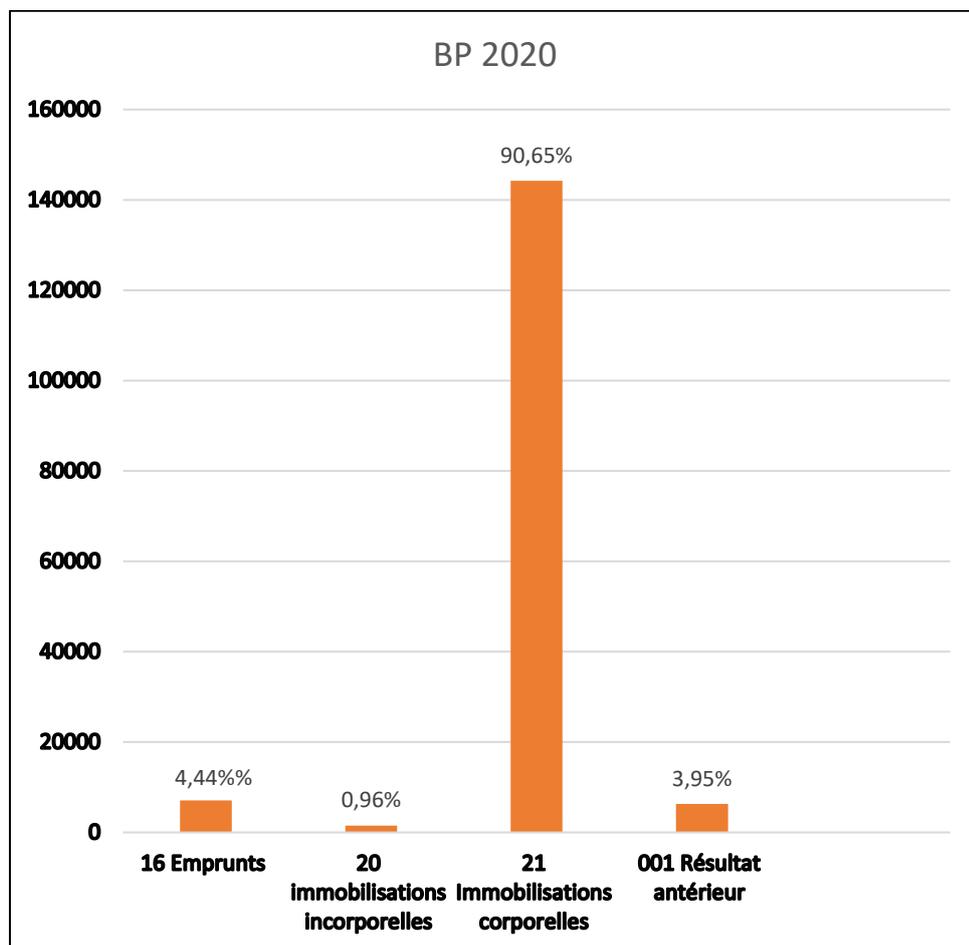
-Subvention proratisée du département de 7830€ pour le renforcement de la défense incendie sur Rougemont

-Dotation proratisée de l'Etat au titre des équipements des territoires ruraux (DETR) de 9744€ pour l'opération défense incendie sur Rougemont

Dépenses :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2019 et 2020

Chapitre	BP + DM 2019	BP 2020
16 Emprunts	7 883,18	7.069,18
20 immobilisations incorporelles	12 133,00	1.536,00
21 Immobilisations corporelles	361 786,00	144.208,00
001 Résultat antérieur	1 400,06	6.282,67
<b>TOTAL</b>	<b>383.202,24</b>	<b>159.095,85</b>



Compte tenu de la date exceptionnelle en 2020 du vote du budget, les principaux projets de cette année sont d'ores et déjà réalisés. Il s'agissait

- des travaux d'acoustique à l'Atelier
- des remplacements des luminaires à REIGNEVILLE et à YEVRE LE CHATEL
- du remplacement de l'ordinateur du secrétariat
- du remplacement du rouleau du broyeur

En revanche, il reste à réaliser :

- Les travaux de voirie sur Yèvre la ville
- Les travaux de défense incendie à Rougemont

Au total ces travaux et achats d'investissement s'élèvent en 2020 à 144.208€

## **. BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

- Section de fonctionnement :

La section d'exploitation s'équilibre à 201.334,59 €.

- Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 328.034,34€

Les travaux de renforcement du réseau Eau potable à Rougemont s'élèvent à 221.000€. Nous avons obtenu pour cette opération une subvention du Département de 44.370€ et une aide de l'Etat de 55.211,75€, ces sommes étant proratisées pour tenir compte des travaux de défense incendie.

## **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

- Section de fonctionnement :

La section d'exploitation s'équilibre à 73.984,11€

Les recettes couvrent les dotations aux amortissements et les intérêts de l'emprunt contracté pour la station d'épuration.

- Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 70.796,72€.